



ORL2MC

2024 - 2025

ORL2MC - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Ce programme de 2e cycle complémentaire a pour objectif de préparer les médecins à l'agrément comme titulaire du titre professionnel particulier de médecin spécialiste en oto-rhino-laryngologie (A.M. du 08.12.1980 publié le 03.03.1981, modifié par l'A.M. du 27.11.1995 publié le 22.12.1995).

STRUCTURE DU PROGRAMME

La formation comprend des stages à temps plein dans des services agréées et des enseignements. Elle est d'une durée d'au moins cinq ans (à temps plein), à raison d'un minimum de deux ans de formation de base et de trois ans pour la formation supérieure. Le plan de stage établi par le maître de stage coordinateur universitaire doit être approuvé par la commission d'agrément ministérielle de la spécialité. Ces stages comprennent des activités de garde.

ORL2MC Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun [300.0]

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

le cas échéant, les indications "U" et "IU" dans les intitulés signifient enseignement universitaire et enseignement inter universitaire.

Bloc annuel

1 2 3 4 5

o Premier bloc annuel (Formation universitaire spécifique - FUS) (60 crédits)

○ WORL2311	Questions spéciales d'oto-rhino-laryngologie (IU) 1re année	Philippe Rombaux (coord.)	FR [q2] [40h] [4 Crédits] 🌐	X				
○ WORL2331	Séminaires d'oto-rhino-laryngologie, 1re année	Philippe Rombaux (coord.)	FR [q2] [20h] [2 Crédits] 🌐	X				
○ WORL2341	Participation aux réunions de la Société royale belge d'Oto-rhino-laryngologie et de chirurgie cervico-faciale, 1re année	Philippe Rombaux (coord.)	FR [q2] [40h] [4 Crédits] 🌐	X				
○ WORL2381	Stages cliniques d'oto-rhino-laryngologie, 1re année, 1re partie		FR [q1+q2] [] [30 Crédits] 🌐	X				
○ WORL2391	Stages cliniques d'oto-rhino-laryngologie, 1re année, 2e partie		FR [q3] [] [20 Crédits] 🌐	X				

o Deuxième bloc annuel (Formation universitaire spécifique - FUS) (60 crédits)

WORLD2312	Questions spéciales d'oto-rhino-laryngologie, 2e année	Philippe Rombaux (coord.)	FR [q2] [40h] [4 Crédits]
-----------	--	---------------------------	---------------------------

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

La demande d'admission doit être adressée au responsable académique du programme. L'organisation des épreuves de sélection est faite selon le calendrier et le règlement général des concours.

Commission de sélection

La commission de sélection des médecins assistants cliniciens candidats spécialistes (MACCS) est composée des membres de la Commission d'enseignement auxquels s'ajoutent deux membres invités et deux membres cooptés.

Les candidats étudiants non francophones (UE et hors UE) devront apporter la preuve, dans leur demande d'admission, d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B1 du [Cadre européen commun de référence](#) , pages 24 à 29)

RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

Ces études conduisent à un titre professionnel soumis à des règles ou des restrictions d'agrément ou d'établissement professionnel particulières.

Vous trouverez les informations légales nécessaires en [cliquant ici](#).

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

L'étudiant est tenu de remplir un carnet de stage où sont reprises toutes les activités scientifiques et didactiques suivies au cours de chaque année de formation.

Une évaluation des connaissances est effectuée par un examen oral en fin de 1re et de 2e partie. Un travail de fin d'études est exigé et présenté oralement devant la Commission d'enseignement lors de l'examen de la 2e épreuve.

En application de l'arrêté royal du 21 avril 1983, le candidat recevra, au terme des deux premières années de formation, une attestation qui prouve qu'il a suivi avec fruit une formation universitaire spécifique.

Lorsque les impératifs de formation décrits ci-dessus auront été remplis, la commission d'enseignement attribuera le titre académique de master en oto-rhino-laryngologie.

Ce titre ne se substitue pas à la reconnaissance par la commission d'agrément ministérielle. Il atteste d'une formation académique et scientifique dans le cadre de la formation spécialisée menant à l'agrément.

GESTION ET CONTACTS

Contact

Secrétariat du service clinique d'oto-rhino-laryngologie

[Ester Charles](#)

Tél. 02 764.19.45

Secrétariat facultaire MSCM

[Anne Lepage](#)

Tél. 02 764.52.35

[Armand Lawson](#)

Tél. 02 764.50.32

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSS/MEDE

Faculté de médecine et médecine dentaire ([MEDE](#))

Secteur des sciences de la santé ([SSS](#))

MEDE

Avenue Mounier 50 - bte B1.50.04

1200 Woluwe-Saint-Lambert

Tél: [+32 \(0\)2 764 50 20](#) - Fax: [+32 \(0\)2 764 50 35](#)

Mandat(s)

- Doyenne : [Françoise Smets](#)

Commission(s) de programme

- Commission des masters de spécialisation et certificats en médecine ([MSCM](#))

Responsable académique du programme: [Philippe Rombaux](#)

Jury

- Président de jury: [Philippe Rombaux](#)
- Secrétaire de jury: [Philippe Eloy](#)

Personne(s) de contact

- Vice-président du Jury de sélection: [Philippe Eloy](#)